

Conditions: S'applique sur les nouvelles réservations de forfaits d'une semaine en formule tout compris. Ne s'applique pas sur les vols seulement, les tarifs groupes, ni sur les tarifs enfants. Départs entre le 19 et le 24 déc/07 dont les réservations ont été faites entre mercredi le 17 et samedi le 20 octobre 2007. La promotion ne peut se combiner avec aucune autre offre. L'offre Signature absorbe le montant représentant les taxes et exclut la surcharge de carburant de 100\$ par personne. Cette promotion peut être retirée en tout temps sans préavis.

Le montant des taxes est déduit du tarif de base. Les passagers doivent tout de même payer les taxes ainsi que la taxes de départ locale.

Permis du Québec. Vacances Signature, une division de First Choice Canada Inc.